La chapelle Sainte Anne : l'arbre du passé et l'arbre de l'avenir.

Le 8 août 1925, dans son rapport pour la commission des monuments et sites, en vue du classement de la chapelle sainte Anne, le membre rapporteur J. Brassinne, écrivait : *« Le classement que nous demandons pour lui (l'édifice) et pour les hêtres qui l'ombragent, fortifieront encore – du moins, nous l'espérons, la protection de cet ensemble mérité. »*

Le classement a abouti. Il est acté au Conseil de fabrique à la séance du premier dimanche d'octobre 1926. *« La commission des monuments a envoyé à Mr le Bourgmestre et à l'Evêché qui me l'a communiquée la reconnaissance de la Chapelle ainsi que des deux arbres placés devant la porte, comme monument de 3e classe. »*

Mr Brassinne parle de hêtres au pluriel, le conseil de Fabrique parle de deux arbres devant la porte de la chapelle. Qu'en était-il ?

Madame Claudine Genon m'avait passé une ancienne photo qui nous aide à comprendre.
Oui, autrefois, l'arbre majestueux de la photo la plus récente était accompagné.

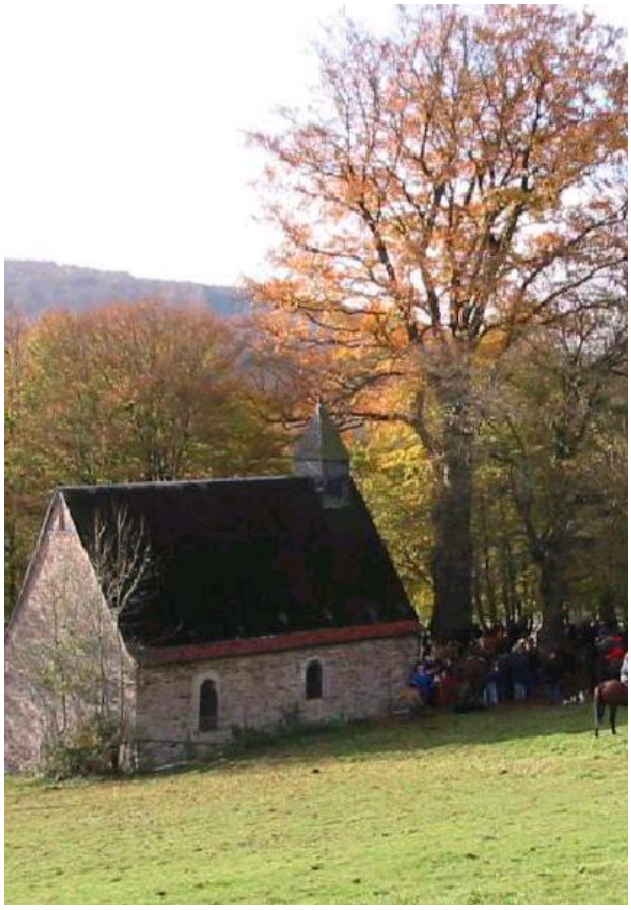

Notre ancien bourgmestre, Joseph Bonmariage m'a affirmé avoir fait abattre un des arbres qui dépérissait. A la fin du dernier millénaire, l'entreprise Lesage de Heyd a étêté le hêtre multi-centenaire restant. C'est sans sa toison primitive qu'il apparaît sur la photo la plus récente.

La fabrique d'église a été alertée par le service Travaux de la commune d'Aywaille sur l'état préoccupant de cet arbre. Ensuite, l'administration communale a demandé une expertise auprès du bureau d'études **ApiTrees, bureau d'études patrimoine arboré.**

Les conclusions sont :

« L'état de l'arbre est moyen à mauvais. Les champignons lignivores ont fortement altéré le tronc, réduisant sa résistance mécanique. Les champignons sont des ganodermes résineux qui altèrent principalement les racines et le collet des arbres en provoquant une pourriture blanche fibreuse, altérant gravement la résistance mécanique de l'arbre à sa base.

L'analyse du risque confie un risque réel pour le site. Une intervention de sécurisation doit être mise en œuvre.

L'abattage à court terme est justifié, mais vu la valeur patrimoniale du sujet nous recommandons d'effectuer un essai de traction permettant de statuer sur la stabilité et la résistance mécanique du sujet. En cas de résultats favorables et donc de maintien, une légère réduction serait probablement conseillée. Dans le cas contraire, l'abattage ne pourra être évité. »

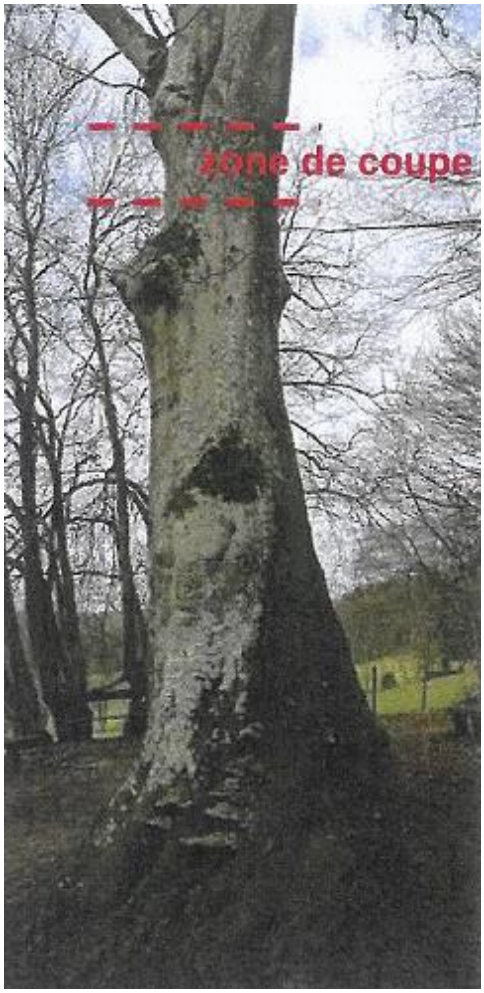

Sur base de ce rapport l'administration communale a averti le propriétaire, la Fabrique d'église saint Jacques de Harzé en ces termes :

« En conséquence, nous ne pouvons que vous conseiller d'introduire, auprès du fonctionnaire délégué de la Région Wallonne (Direction de Liège2), une demande d'urbanisme visant l'abattage de cet arbre dépérissant. »

L'agence Wallonne du patrimoine, la commune d'Aywaille, la fabrique d'église et l'ASBL Les Amis de la Chapelle Sainte Anne se sont réunis sur site le 23 février 2021.
Les conclusions sont :

« Compte tenu de la proximité immédiate de la chapelle et de la qualité des bouquets d'arbres fermant l'espace devant celui-ci, il est demandé de ne pas procéder à un abattage pur et simple mais à un démontage prudent et soigneux. ...

Afin de réduire l'impact sentimental et visuel d'un tel abattage tout en perpétuant la mémoire d'un sujet remarquable, il est proposé de conserver le tronc sur une certaine hauteur. »

Pour la sauvegarde des lieux notre hêtre perdra la tête. Combien de temps le tronc restera t-il ? Dieu seul (et sainte Anne, la grand-mère) le savent ! Il n'est pas le premier à disparaître dans la vallée du Pouhon.

Combien d'entre nous se souviennent d'arbres remarquables maintenant disparus ! Au temps de mon école primaire, il y avait un peu plus loin, à Grimonster, deux chênes majestueux, le chêne Monsieur et un peu plus petit, le chêne Madame. La taille de Monsieur était telle qu'il fallait, outre l'instituteur, six élèves, les plus grands pour l'entourer. Ces chênes ne sont plus.

Et il y a l'abattage de l'arbre devant la chapelle réalisé à la demande de Joseph Bonmariage.

Mais il y a aussi le nouvel arbre de Joseph.
Il y a bientôt une vingtaine d'année naissait la princesse Elisabeth, future reine de Belges.
La fibre patriotique de Joseph, son amour pour la chapelle sainte Anne, son amour pour la nature le poussèrent à planter un arbre pour souligner l'évènement.

Et cet arbre, c'est un chêne !
Pour faire bonne mesure, on s'y est repris à deux fois.
La première, au pied des murets près de la chapelle, vraiment trop près pour se développer.
La seconde, dans la prairie, au bord du chemin qui monte à la chapelle.

Cet arbre est un nouveau départ.
Parlera-t-on un jour du chêne majestueux de la chapelle sainte Anne ?
Et y associera-t-on la Belgique ?

Le jeune chêne, le vieux hêtre, la chapelle et tout l'écrin de verdure